



AVIS DE CONCOURS

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille et Vilaine ouvre, pour l'ensemble du territoire national, au titre de l'année 2026, le

CONCOURS EXTERNE DE CAPITAINE DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

Catégorie A - Femme / Homme

Les ressortissants des États membres de l'Union Européenne ou d'un autre État partie à l'Espace économique européen autres que la France ont accès au cadre d'emplois des capitaines de SPP (conformément aux dispositions du décret n° 2010.311 du 22 mars 2010).

NOMBRE DE POSTES OUVERTS : 150 postes

EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE : **Mercredi 20 mai 2026**, au parc des expositions de Rennes/St Jacques, en Guadeloupe, Martinique, Guyane, à La Réunion et au siège du CDG 35 à Thorigné-Fouillard pour les candidats bénéficiant d'un aménagement d'épreuves.

EPREUVES PHYSIQUES DE PREADMISSION : **courant du 2^{ème} semestre 2026**, en Ille et Vilaine (35), Guadeloupe, Martinique, Guyane, à La Réunion.

EPREUVES ORALES D'ADMISSION : **courant du 2^{ème} semestre 2026**, au siège du CDG 35 à Thorigné-Fouillard (35), en Guadeloupe, Martinique, Guyane, à La Réunion.

Le Centre de gestion d'Ille et Vilaine se réserve la possibilité, au regard des contraintes matérielles d'organisation et des inscriptions effectives, de modifier ces dates et/ou lieux.

Conditions d'inscription		Date des épreuves écrites	Période d'inscription
Concours Externe	Le concours externe est ouvert aux candidats titulaires au 1^{er} janvier 2026, d'une licence, ou d'un autre titre ou diplôme classé au moins au niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007. Des dérogations aux conditions de diplômes sont possibles : consulter la brochure du concours	Les épreuves écrites d'admissibilité se dérouleront le : <u>20 mai 2026</u> Le détail des épreuves peut être consulté sur la brochure du concours, disponible sur le site du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, www.cdg35.fr.	L'inscription au concours externe de capitaine de SPP se déroulera en <u>2 étapes</u> : 1- <u>Ouverture de la pré-inscription en ligne</u> du 26 août 2025 au 8 octobre 2025, 23 h 59 dernier délai (heure métropolitaine). Une pré-inscription en ligne au concours externe de capitaine de sapeurs-pompiers professionnels, session 2026, sera ouverte : - sur le site internet du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine : www.cdg35.fr - par l'intermédiaire du portail national « concours-territorial.fr » La préinscription en ligne générera automatiquement un formulaire d'inscription ainsi que l'espace sécurisé propre à chaque candidat, appelé « espace sécurisé ». 2- <u>Validation d'inscription en ligne</u> du 26 août 2025 au 16 octobre 2025, 23 h 59 dernier délai (heure métropolitaine). Attention : la préinscription effectuée par le candidat sur le site Internet <u>ne sera considérée comme inscription définitive que lorsque le candidat aura validé son inscription en ligne, à partir de son espace sécurisé.</u> En l'absence de validation d'inscription dans les délais (soit au plus tard le 16 octobre 2025, 23 h 59 dernier délai), la préinscription en ligne du candidat sera annulée. Le candidat devra déposer sur son espace sécurisé les pièces justificatives requises.